

Soutien aux familles réfugiées dans les locaux de l'UNICEF

Obsédé par sa volonté d'accroître le nombre des éloignements d'étrangers, le ministre de l'intérieur a franchi depuis quelques mois un palier dans le sordide en utilisant délibérément les enfants de sans-papiers afin d'interpeller leurs parents.

Pour accomplir cette triste besogne, la machine policière n'hésite pas à investir les établissements scolaires et à enfermer des familles entières dans les centres de rétention.

Face à cette situation, plusieurs dizaines de personnes regroupées au sein du 9^{ème} collectif de sans-papiers ont demandé refuge et assistance à l'Unicef, l'organisme chargé par l'ONU de défendre les droits de l'enfant. Elles se sont installées depuis le 5 mars dans une partie des locaux du comité parisien de l'UNICEF. Quelques unes y ont commencé une grève de la faim.

Cette action exprime le désespoir de n'avoir d'autre choix qu'entre la précarité et le départ malgré une présence en France parfois très longue. S'y ajoute l'indignation face aux interventions de la police dans les écoles.

Les toilettages successifs de la législation dans un sens invariablement restrictif de ces dernières années dévoilent l'impasse à laquelle est vouée une politique fondamentalement répressive et cyniquement utilitariste, génératrice de drames humains injustifiables.

Aux côtés des familles du 9^{ème} collectif, nous soutenons leurs revendications :

- obtenir la confirmation des régularisations qui auraient été promises par la préfecture de police ;
- contraindre le gouvernement à renoncer aux interventions policières dans les établissements scolaires.

Nous souhaitons, comme eux, que l'UNICEF use de son autorité morale en se faisant l'écho de ce besoin de justice et de dignité.

Paris, le 27 mai 2005